



MOBILISONS-NOUS JEUDI 28 JUIN

Nos organisations syndicales n'en démordent pas, il nous faut résister, nos revendications, celles des travailleurs que nous portons, doivent être satisfaites.

Oui, le chômage augmente et continue d'augmenter inexorablement, et donc non seulement rien ne justifie la baisse du nombre de postes à Pôle Emploi, mais c'est d'embauche que notre Etablissement a besoin pour que l'ensemble des agents et cadres de Pôle Emploi puissent assumer les missions de notre institution dans de bonnes conditions.

Oui, la classification qui doit entrer en application le 1^{er} juillet est une régression sociale excluant toute prise en compte des qualifications et expériences professionnelles acquises pour un classement et donc une rémunération des agents sur les seuls bases des compétences et « savoir être professionnel » à la seule appréciation (ou pas) de la hiérarchie. Oui, c'est la porte ouverte à la rémunération et déroulement de carrière « à la tête du client » ; cela légitime notre revendication d'un déroulement de carrière à l'image de celui des Pays de la Loire.

Oui, les valeurs du point d'indice comme de coefficient sont freinées, si ce n'est pas bloquées depuis trop longtemps, la rémunération de notre travail perd de la valeur. Oui notre pouvoir d'achat régresse, pour satisfaire à des économies de dépenses publiques... qui servent ensuite à alimenter CICE, pacte de responsabilité, gonflant les dividendes des actionnaires des entreprises du CAC40, creusant plus encore les inégalités (sans même évoquer la suppression de l'ISF) rendant des plus légitimes notre revendication d'augmentation générale des salaires !

C'est pourquoi nos organisations invitent tous les agents et cadres à préparer toutes les conditions pour l'unité la plus large dans un rapport de force qui s'avère indispensable devant les attaques auxquelles nous devons faire face, alors que le ministère annonce la création d'une commission de l'IGAS pour examiner la méthodologie à mettre en œuvre... qui justifiera, n'en doutons pas, les suppressions de postes voulues par la Direction Générale et le gouvernement.

C'est pourquoi nos organisations : CGT, FO et SNU de Pôle emploi s'inscrivent dans l'appel des confédérations CGT, CGT-FO, et organisation de jeunesse, UNEF, UNL, FIDL :

*« en s'engageant dès à présent, dans la construction d'un rapport de force interprofessionnel. Dans la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle, avec la plus grande unité possible, elles invitent leurs structures fédérales, départementales et locales à se rencontrer et à faire de **la journée du 28 juin 2018** une grande journée de revendications et de mobilisations en allant, notamment, à la rencontre des travailleurs et de la jeunesse. Des initiatives seront organisées partout sur le territoire. »*

Certaines de nos organisations ont d'ores et déjà déposé un préavis de grève pour permettre à ceux qui le souhaite de participer à l'ensemble des rassemblements et/ou initiatives unitaires pour contrer la politique de casse sociale du gouvernement, pour défendre nos emplois, nos métiers, nos missions.